

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN

DATE : Le 24 mai 2016

HEURE : 17 h

PRÉSENCES : Anita Savoie Robichaud, Patrice-Éloi Mallet, Kassim Doumbia Rémi Hébert, Jean-Marc Mallet, Jérôme Roy et les nouveaux conseillers Robert E. Mallet et Marie-Lou Noël

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Joanne Richard, Éloi Haché

POINT À L'ORDRE DU JOUR

ASSERMENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

M. Jules DeSylva agit comme maître de cérémonie et présente le déroulement de l'assermentation du nouveau conseil.

En accord avec l'article 33 (4) de la Loi sur les municipalités, le secrétaire municipal procède à la prestation du serment du conseil.

Le secrétaire municipal procède à la prestation du serment d'entrée en fonction de la maire Anita Savoie Robichaud.

Le secrétaire municipal procède à la prestation du serment d'entrée en fonction du conseiller Kassim Doumbia.

Le secrétaire municipal procède à la prestation du serment d'entrée en fonction du conseiller Rémi Hébert.

Le secrétaire municipal procède à la prestation du serment d'entrée en fonction du conseiller Patrice-Éloi Mallet.

Le secrétaire municipal procède à la prestation du serment d'entrée en fonction du conseiller Robert E. Mallet.

Le secrétaire municipal procède à la prestation du serment d'entrée en fonction de la conseillère Marie-Lou Noël.

Les formulaires de prestation du serment d'entrée en fonction sont déposés auprès du secrétaire municipal.

Le nouveau conseil prend place à la table du conseil.

La maire Anita Savoie Robichaud s'adresse au public et aux invités.

En terminant la maire, au nom de la municipalité, présente aux conseillers sortants, Jean-Marc Mallet et Jérôme Roy un cadeau souvenir de leur passage à titre de conseiller de la ville de Shippagan.

Le maître de cérémonie invite les personnes présentes à un petit goûter offert par la municipalité pour souligner l'entrée en fonction du nouveau conseil.

La cérémonie s'est terminée à 17h30